

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

Conditions générales de vente d'un séjour aux **Didascalies**,

La Plèche d'en Bas 32190 Vic-Fezensac. www.lesdidascalies.fr

Chambre d'Hôtes, Suite, gîte Rosalie, gîte César.

N° SIRET 882 965 031 00017 :

COVID19 :

Si l'un des locataires présente des symptômes de fièvre, douleurs abdominales et/ou toux incessante, l'accès aux espaces piscine/bien-être seront interdits à tous les locataires du logement. Tout problème de santé pouvant être lié au coronavirus devra être signalé aux propriétaires, dans les meilleurs délais.

Sauf autorisation écrite des propriétaires, les locataires ne pourront inviter des personnes extérieures à venir aux Didascalies pour quelque raison que ce soit, seuls les locataires seront les bienvenus sur le domaine et dans les espaces piscine.

En cas d'impossibilité de venir aux Didascalies par interdit gouvernemental, l'acompte sera conservé par les propriétaires pour une prochaine réservation (durant 24 mois), à votre convenance et selon les disponibilités.

Les propriétaires prennent en charge la désinfection des logements avant votre arrivée et après votre départ.

INFORMATION PREALABLE :

La réservation de la chambre et des gîtes, est soumise au versement d'un acompte représentant au moins une nuitée et jusqu'à 30% du total, selon le logement et la durée du séjour.

Le paiement du solde est alors payable à votre arrivée dans les lieux ou une semaine avant, si par virement bancaire.

Paiement par carte bancaire +1% du montant total.

OBJET :

Ce contrat est destiné à l'usage exclusif de la réservation de séjours en chambres d'hôtes ou en gîtes. Le meilleur accueil sera réservé à nos hôtes. Le propriétaire assurera personnellement l'accueil des vacanciers avec toutes les attentions souhaitables permettant de faciliter leur séjour et la connaissance de la région.

Pour les gîtes, dans certaines circonstances exceptionnelles, l'accueil (ou le départ) pourra être effectué par nos voisins, eux-mêmes propriétaires de gîtes et renseignés sur la démarche à suivre. Les hôtes seront prévenus par mail, de cette disposition.

DUREE DU SEJOUR :

Le client s'engage pour une durée déterminée et ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux, le mail de confirmation tenant lieu de contrat.

VALIDATION D'UNE RESERVATION :

La réservation est validée à réception de l'acompte et d'un exemplaire du contrat (ou devis) signé, au plus tôt et avant la date indiquée sur le contrat de réservation. Une version scannée du contrat signé des 2 parties, est à conserver par le client. Les prix s'entendent toutes charges comprises. Le solde sera amputé du montant de l'acompte. L'acompte est encaissé à réception du courrier ou par virement.

ANNULATION PAR LE CLIENT :

Toute annulation doit être notifiée par lettre ou mail, adressé au propriétaire.

a) Annulation avant le début du séjour : si l'annulation intervient plus de 24 heures avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire.

b) Si l'annulation intervient moins de 24 heures avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

c) Si le client ne se manifeste pas avant 20 heures le jour prévu de début du séjour, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de sa chambre d'hôtes ou de ses gîtes. L'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

d) En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.

e) Les prestations supplémentaires non consommées seront remboursées.

ANNULATION PAR LE PROPRIETAIRE :

Lorsqu'avant le début du séjour, le propriétaire annule ce séjour, il doit informer le client par lettre recommandée avec avis de réception.

Le client sera remboursé immédiatement des sommes versées.

ARRIVEE :

Le client doit se présenter le jour précisé entre 17h00 et 19h00. A partir de 16h en basse saison.

En cas d'arrivée tardive ou différée, le client doit prévenir le propriétaire, afin que ce dernier prenne ses dispositions quant à l'accueil.

PETITS DEJEUNERS du B&B :

Les petits déjeuners sont servis entre 7h30 et 10h, en semaine, et entre 8h et 10h le week-end. Une marge de 1/4 d'heure avant ou après cette plage horaire est acceptée, sur demande du client.

CONSOMMATION ET VENTE D'ALCOOL :

Nous bénéficions d'une licence grande restauration et d'une licence à emporter, qui nous permettent de servir de l'alcool, en quantité raisonnable, lors des repas que vous nous commanderez. En revanche, il nous est interdit de vous vendre de l'alcool à consommer sur place en dehors d'un repas ou panier repas, que nous vous aurons servi. Dans ces conditions, seule la vente à emporter est possible. Nous vous rappelons que la vente et la consommation d'alcool est réservée aux personnes majeures.

REGLEMENT DU SOLDE :

Le solde est à régler, au plus tard, à l'arrivée chez le propriétaire. Les consommations et les prestations supplémentaires non mentionnées dans le contrat ou le devis, seront à régler en fin de séjour au propriétaire, ou durant le séjour, selon les prestations.

TAXE DE SEJOUR :

La taxe de séjour est un impôt local que le client doit acquitter auprès du propriétaire qui la reverse ensuite au trésor public. 1,50€ pour les gîtes et 1€ pour la Chambre/Suite, par adulte et par nuit.

ASSURANCE : Le Preneur indique bénéficiaire d'une assurance couvrant les risques locatifs, des locations saisonnières. Une copie de la police d'assurance pourra être demandée par le Bailleur au Preneur lors de la réservation ou à l'entrée dans les lieux.

UTILISATION DES LIEUX, LE SAVOIR VIVRE ENSEMBLE :

a) Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Le respect d'un certain art de vivre est demandé à tous les hôtes pour garantir la quiétude des lieux et le confort de ses hôtes. Aucun repas ne peut être pris dans la chambre.

b) L'hôte s'engage à rendre la chambre, ou les gîtes, en bon état et devra déclarer toute dégradation dont il pourrait être responsable et à en assumer les réparations.

c) L'ensemble des locations sont non-fumeur, à l'exception des espaces communs extérieurs et si cela ne dérange pas les autres personnes présentes. Les fumeurs s'engagent à ne pas laisser de mégots dans les espaces verts et à gérer les cendriers laissés à leur disposition (une poubelle extérieure est laissée à votre disposition). En raison des risques d'incendie, il n'est pas autorisé de fumer dans le Gazebo.

d) Les enfants mineurs, évoluant au sein du Domaine des Didascalies, ainsi que dans et autour des Piscines sont sous l'unique responsabilité de leurs parents ou responsable légal. L'accès aux espaces piscine est interdit aux mineurs non accompagnés. Chaque personne présente, doit s'assurer que les portes d'accès à la piscine sont correctement fermées.

Les espaces piscine et autre équipements extérieurs sont strictement réservés aux locataires, en aucun cas d'éventuels invités extérieurs ne pourront en profiter.

e) Si besoin, une serviette de piscine sera fournie à chacun de nos hôtes, il est interdit de se servir de sa serviette de douche dans l'espace piscine. Les serviettes ne doivent pas rester seules dans l'espace piscine, afin de ne pas encombrer les transats.

f) Nos logements sont raccordés à une fosse septique, pour l'utilisation des toilettes, il est interdit de jeter autre chose que le papier prévu à cet effet, si le propriétaire doit engager des travaux de désengorgement des évacuations en raison d'un non-respect de la consigne, les frais seront imputés aux hôtes responsables.

CAUTION DES GITES :

Une caution de 300€ par logement, vous sera réclamée dès la rédaction du contrat. Cette caution ne sera pas encaissée et vous sera restituée sous 10 jours, si aucun dommage matériel n'a été constaté.

CAPACITE :

Le présent contrat est établi pour un nombre précis de personnes. Si le nombre d'hôtes dépasse l'effectif prévu, le propriétaire est en mesure de refuser les hôtes supplémentaires. Ce refus ne peut, en aucun cas, être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Le preneur s'engage à ne pas dépasser le nombre de locataires indiqué sur le contrat et s'engage à demander l'autorisation au bailleur, s'il veut inviter des amis ou de la famille à passer un moment.

HEURE DE DEPART :

L'heure de départ de la chambre et des gîtes est possible jusqu'à 11h. Une offre départ tardif peut être envisagée, sur demande et avec un supplément de 20€ à 50€.

MENAGE ET LINGE DES GITES :

Les gîtes sont entièrement nettoyés entre chaque départ et arrivée. Le ménage (dont le prix varie selon le gîte et la durée du séjour) entre 30€ et 60€

Il en va de même pour le linge. Cela comprend les tapis de sol, les torchons et microfibre, les serviettes de douche/bain, les parures de draps (lits faits à votre arrivée). Le prix varie selon le nombre de personne entre 30€ et 60€

ANIMAUX :

Les animaux ne sont pas admis, sauf accord préalable et exceptionnel du propriétaire, en basse saison, dans les gîtes. En cas de départ d'un client motivé par le refus de son animal, aucun remboursement ne peut être envisagé.

RESILIATION : En cas de manquement par le Preneur à l'une de ses obligations contractuelles, le présent bail sera résilié de plein droit. Cette résiliation prendra effet après un délai de 48 heures après une simple sommation par email ou lettre remise en main propre restés infructueux.

DOMICILE : Pour l'exécution des présentes, le Bailleur et le Preneur font élection de domicile dans leurs domiciles respectifs, indiqués en entête des présentes. Toutefois, en cas de litige, le tribunal du domicile du Bailleur sera seul compétent. Le présent contrat est soumis à la loi française.

Les présentes conditions de vente sont amenées à évoluer et sont modifiables à tout moment. L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont réputés acquis dès le versement de l'acompte.